



Conseil économique et social

Distr. générale
28 octobre 2010
Français
Original : anglais

Comité chargé des organisations non gouvernementales

Session ordinaire de 2011

31 janvier-9 février 2011

Rapports quadriennaux pour la période 2006-2009, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, en application de la résolution 1996/31 du Conseil

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. Asian Legal Resource Centre	2
2. Associação de Mulheres Contra a Violência	3
3. Association of Former Diplomats of China	5
4. Badil Resource Center for Palestinian Residency and Refugee Rights	6
5. Brazilian Foundation of America	7
6. Fondation canadienne des relations raciales	9
7. Centre for the World Religions	10
8. Sororité Delta Sigma Thêta	11
9. DiploFoundation	12
10. Association égyptienne de défense des droits de l'homme	14
11. Imamia Medics International	15
12. Mujer para la Mujer	16
13. National Center for State Courts	19
14. Action mondiale des parlementaires	22



1. Asian Legal Resource Centre

(statut consultatif général accordé en 1998)

I. Introduction

L'Asian Legal Resource Centre, situé à Hong Kong (Chine), a été créé en 1986 et s'efforce d'aider les populations asiatiques à devenir plus autonomes et responsables, grâce à des services juridiques et des programmes d'accompagnement spécifiques au niveau local.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Asian Legal Resource Centre a pour mission d'encourager la connaissance des droits et des recours prévus dans les instruments régionaux, nationaux et internationaux; d'échanger expertise et expériences entre les organisations de défense des droits de l'homme et les groupes de conseil juridique en Asie; de se livrer à des travaux de recherche sur les droits de l'homme et fournir des conseils juridiques dans la région; favoriser la formation des avocats et assistants juridiques; et promouvoir la réforme des institutions en faveur du renforcement de leurs capacités. L'activité du Centre repose sur une approche axée sur la victime, associée à un travail sur les réformes structurelles afin de promouvoir les droits de l'homme et d'en prévenir les violations; une action de sensibilisation guidée par une démarche communautaire; et une stratégie internationale, orientée par l'Organisation des Nations Unies, qui est associée à la règle de droit et à la législation régionale et nationale en matière de droits de l'homme. Le Centre coordonne et partage des informations sur les initiatives juridiques menées en Asie; facilite l'échange des ressources juridiques dans le domaine des droits de l'homme; fournit des informations à la Commission asiatique des droits de l'homme; et promeut la Charte asiatique des droits de l'homme.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Le Centre s'est inspiré de l'activité de son organisation sœur, la Commission asiatique des droits de l'homme, en organisant régulièrement des colloques, des réunions et des séances de formation, et garantit l'application des principaux instruments internationaux des Nations Unies sur les droits de l'homme au niveau national. L'œuvre de l'organisation est essentiellement axée sur l'analyse et l'exécution des obligations des États Membres en matière de droits de l'homme, telles que prévues dans l'article 2 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Centre a participé à chacune des sessions du Conseil des droits de l'homme organisées de 2006 à 2009, et présenté de nombreuses observations.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

Le Centre se tient en rapport avec les mécanismes des Nations Unies pour les droits de l'homme, notamment les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme et les organes conventionnels, lorsqu'il y a lieu. Il a rejoint, en 2008, une coalition composée de nombreuses grandes organisations non gouvernementales internationales de défense des droits de l'homme, et présenté plusieurs rapports concernant l'examen des bilans des États en matière de droits de l'homme, dans le cadre de la procédure d'examen périodique universel menée par le Conseil des droits de l'homme.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. L'activité du Centre met l'accent sur l'impact que l'absence de règle de droit et la présence de systèmes de justice pénale défectueux ont sur la pauvreté.

III. Informations supplémentaires

Le Centre célèbre la Journée des droits de l'homme en indemnisant les victimes de violations des droits de l'homme, et commémore également la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture.

2. Associação de Mulheres Contra a Violência

(Statut consultatif spécial accordé en 1998)

I. Introduction

L'Associação de Mulheres Contra a Violência (association des femmes contre la violence) est une organisation non gouvernementale indépendante et sans but lucratif qui œuvre dans la perspective des droits de l'homme.

A. Buts et objectifs de l'organisation

L'Association a pour mission de consolider des ressources, sous l'angle des femmes et des droits de l'homme, à l'intention des victimes et survivants de violence et d'injustice; de proposer des services aux collectivités par le biais de centres de défense et de conseil; de faire pression pour la défense des droits de

l'homme et pour que la violence à l'égard des femmes soit reconnue comme une violence sexuelle dans l'agenda politique aux niveaux local, régional, national et international; et d'autonomiser les femmes, les jeunes et les enfants grâce à l'action des organisations non gouvernementales et de diverses plateformes.

B. Changements importants intervenus dans l'organisation

La mission de l'Association a été modifiée par un amendement à sa constitution, approuvé le 20 novembre 2008 par son assemblée générale, afin d'inclure la promotion des droits de l'homme, notamment les droits de la femme, de l'enfant et des jeunes.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'Association soutient les objectifs des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme à deux niveaux : de manière directe en participant à des réunions de l'Organisation et de manière indirecte en prenant part à des initiatives locales, régionales et nationales.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'Association a participé à plusieurs réunions organisées au siège des Nations Unies à New York, durant les cinquante-deuxième et cinquante-troisième sessions de la Commission de la condition de la femme, tenues en 2008 et 2009, respectivement.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

L'Association a collaboré à l'étude des organisations de la société civile réalisée par le Bureau du Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3. L'Association a soutenu les droits de la femme grâce à la Portuguese Platform for Women's Rights, une organisation non gouvernementale à caractère social, culturel et humaniste.

3. Association of Former Diplomats of China

(Statut consultatif spécial accordé en 2006)

I. Introduction

L'Association of Former Diplomats of China est composée d'anciens ambassadeurs, conseillers et autres diplomates chinois, pour un nombre d'adhérents s'élevant au total à plus de 2 500 personnes.

Buts et objectifs de l'organisation

L'Association encourage les échanges culturels dans le pays et à l'extérieur au travers d'activités telles que des forums et des bazars, en collaboration avec les ambassades étrangères à Beijing, les bureaux de représentation des organismes des Nations Unies et d'autres organisations internationales situées dans la capitale chinoise. Elle organise des activités profitant aux femmes et aux enfants, d'autres visant à promouvoir la protection de l'environnement et la réduction de la pauvreté, ou encore à porter secours aux victimes de catastrophes naturelles. L'Association travaille également avec des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social afin de soutenir ces activités.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'Association a participé à la vingt-troisième session de l'Assemblée générale de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, tenue à Genève en décembre 2007, et aux manifestations parallèles organisées par le China NGO Network for International Exchanges durant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est déroulée à Copenhague en décembre 2009.

B. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Les principales mesures prises par l'Association ont été les suivantes : a) à l'appui de l'Objectif 2, elle a financé les frais de scolarité annuels de 1 059 jeunes ayant abandonné leurs études et étudiants dans le besoin; et b) à l'appui de l'Objectif 6, elle a prêté assistance à 36 femmes atteintes d'un cancer du sein.

C. Informations supplémentaires

L'Association a fait des dons provenant de ventes de charité organisées pour porter secours aux victimes du tremblement de terre survenu en 2008 dans la

province du Sichuan. Elle a également favorisé les visites réciproques avec l'Association of Retired Ambassadors du Pakistan en 2006, et avec le Korean Council on Foreign Relations de la République de Corée et l'Association of Russian Diplomats de la Fédération de Russie en 2009.

4. Badil Resource Center for Palestinian Residency and Refugee Rights

(Statut consultatif spécial accordé en 2006)

I. Introduction

Le Badil Resource Center for Palestinian Residency and Refugee Rights (Centre de ressources BADIL pour le droit de résidence et au statut de réfugié des Palestiniens) est une organisation à but non lucratif palestinienne indépendante établie à Bethlehem dans le Territoire palestinien occupé. Le Centre œuvre essentiellement dans le Territoire palestinien occupé et dans la région du Moyen-Orient.

A. Buts et objectifs de l'organisation

Le Centre s'efforce de mettre fin au déplacement forcé des Palestiniens, et de rechercher pour les personnes déplacées à l'intérieur du territoire des solutions et des mesures de réparation durables et fondées sur les droits, à partir du droit international. Il a pour mandat et mission de responsabiliser et de travailler avec d'autres organisations de la société civile et les acteurs locaux, régionaux et internationaux afin de servir cet objectif. Le programme du Centre repose sur trois principaux axes, à savoir le renforcement des capacités des communautés, une action internationale de sensibilisation, ainsi que le soutien et la recherche. Le Centre collabore entre autres avec le Réseau des organisations non gouvernementales palestiniennes, la Coalition internationale Habitat, le Réseau d'information des droits de l'enfant, le Comité européen de coordination des organisations non gouvernementales sur la Palestine et le Conseil international des agences bénévoles.

B. Changements importants intervenus dans l'organisation

Le Centre a élargi ses activités afin d'y inclure des initiatives communautaires et de renforcement des capacités plus efficaces.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Les activités du Centre comprennent : a) des projets de recherche sur le déplacement forcé des Palestiniens, une enquête sur les réfugiés palestiniens et les personnes déplacées à l'intérieur du territoire, ainsi que des études sur le rôle du droit international dans le traitement de la question des réfugiés palestiniens; b) des

cours de droit adressés aux étudiants palestiniens et axés sur une approche, fondée sur le droit international, de la question des réfugiés palestiniens, y compris de la législation relative aux réfugiés; et c) une étude conjointe menée par le Centre et l'association israélienne Zochrot en vue de la mise en œuvre concrète du retour des réfugiés palestiniens vers leurs propriétés qui se situent aujourd'hui en Israël.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Chaque année, le Centre présente des observations lors de la session du Conseil des droits de l'homme. Il a co-organisé plusieurs manifestations parallèles durant les sessions du Conseil en 2006 et 2009. Il a contribué à l'examen périodique universel d'Israël, qui a eu lieu à Genève en décembre 2008. En 2009, le Centre a donné des instructions à 10 rapporteurs spéciaux, en vue de la rédaction de leur rapport unique sur les opérations militaires israéliennes dans la bande de Gaza. Il a participé, entre autres événements, à la Conférence internationale sur les réfugiés de Palestine, tenue au siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) à Paris les 29 et 30 avril 2008, et à la Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales commémorant le seizième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui s'est également déroulée au siège de l'UNESCO en septembre 2008.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

En décembre 2006, le Centre a facilité la formation d'un groupe de travail technique sur le Registre des dommages et contribué aux mises à jour sur le déplacement forcé des Palestiniens régulièrement adressées au Bureau de la coordination des affaires humanitaires au titre de son rapport mensuel intitulé « Humanitarian Monitor ». Depuis 2006, le Centre apporte des contributions aux observations présentées au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et participe aux consultations annuelles entre le Haut-Commissariat pour les réfugiés et les organisations non gouvernementales.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

À travers ses activités, le Centre contribue à la réalisation des Objectifs 1, 7 et 8.

5. Brazilian Foundation of America

(Statut consultatif spécial accordé en 2006)

I. Introduction

La Brazilian Foundation of America procure des avantages aux communautés brésiliennes aux États-Unis d'Amérique et à l'étranger, et aide d'autres

organisations à but non lucratif établies aux États-Unis, au Brésil et dans d'autres pays à monter et mettre en œuvre des projets visant à protéger les enfants.

Buts et objectifs de l'organisation

La Fondation travaille en partenariat avec des organisations non gouvernementales s'occupant d'éducation, des particuliers et le secteur privé afin d'exécuter des programmes d'autosuffisance, prenant la forme d'associations ou de coopératives de travail, et de partager ces programmes avec d'autres organismes. Elle a pour mission de mener des œuvres caritatives et de promouvoir l'éducation, le sport et d'autres activités en octroyant des subventions, des fonds et des aides financières à diverses personnes, institutions et organisations.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

La Fondation a participé à plusieurs conférences aux Nations Unies, à New York. En juin 2009, en partenariat avec la Mission permanente du Honduras auprès de l'Organisation des Nations Unies, elle a organisé, avec l'Intergovernmental Renewable Energy Organization, deux sommets sur le développement de nouvelles technologies et la durabilité.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

La Fondation travaille actuellement avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), au Brésil, afin d'installer un système d'irrigation dans le désert de Ceará.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectifs 1 et 2. La Fondation fournit au moins un repas par jour aux écoliers.

Objectif 3. La Fondation offre aux communautés pauvres une formation dans des domaines tels que la cuisine, la pâtisserie, les arts, l'artisanat et la fabrication de savon, afin de permettre aux femmes de devenir autonomes.

Objectifs 4 et 5. La Fondation a mis en place des cliniques médicales dans les collectivités locales.

Objectif 6. La Fondation travaille actuellement avec des organismes municipaux locaux afin d'organiser des ateliers sur la prévention du paludisme, du VIH/sida et d'autres maladies. S'agissant du VIH/sida, elle collabore avec les hôpitaux locaux à Fortaleza (Brésil) et distribue des préservatifs.

Objectifs 7 et 8. La Fondation travaille en collaboration avec le PNUE et l'Intergovernmental Renewable Energy Organization pour mettre en œuvre des projets sur la durabilité de l'environnement.

6. Fondation canadienne des relations raciales

(Statut consultatif spécial accordé en 2002)

I. Introduction

La Fondation canadienne des relations raciales a été créée en 1996 par le Gouvernement du Canada afin de réaffirmer les principes de justice et d'égalité pour tous au Canada.

A. Buts et objectifs de l'organisation

La mission de la Fondation, telle que définie dans la loi de 1991 sur la Fondation canadienne des relations raciales, est de « faciliter, dans l'ensemble du pays, le développement, le partage et la mise en œuvre de toute connaissance ou compétence utile en vue de contribuer à l'élimination du racisme et de toute forme de discrimination raciale au Canada ». L'organisation a) mène des travaux de recherche et recueille des données sur les questions raciales; b) fournit des informations sur les relations raciales aux établissements publics, privés et d'enseignement ainsi qu'aux bibliothèques; c) facilite les consultations sur les politiques, les programmes et la recherche en matière de relations raciales; d) promeut une formation dans le domaine pour l'élaboration de normes professionnelles; e) sensibilise mieux le public au racisme et à la discrimination raciale; et f) collabore avec les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles, communautaires et autres, ainsi que tous les niveaux de gouvernement, pour mettre en place et soutenir divers programmes et activités.

B. Changements importants intervenus dans l'organisation

La Fondation a suspendu un certain nombre d'initiatives portant sur des organismes communautaires et des projets de recherche, en raison de restrictions financières, mais lancé en 2009 un nouveau programme qui met l'accent sur les partenariats avec la Commission canadienne des droits de la personne, la Commission ontarienne des droits de la personne et l'Office national du film du Canada.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Aucune, en raison de restrictions financières.

B. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3. La Fondation a appuyé la production d'un documentaire vidéo réalisé dans le cadre du projet « Women's Intercultural Network », en filmant les expériences de plusieurs immigrées. Cette vidéo a été élaborée en tant qu'outil pédagogique pour les écoliers. La Fondation mène actuellement une recherche sur les femmes immigrées tentant de surmonter les barrières culturelles sur le marché du travail canadien, afin de montrer comment les questions raciales et sexospécifiques influencent les possibilités d'emploi offertes aux immigrées.

7. Centre for the World Religions

(Statut consultatif spécial accordé en 2002)

I. Introduction

Le Centre for the World Religions compte 45 987 membres originaires de 15 pays. Les fonds de financement proviennent essentiellement des droits d'adhésion et des dons de particuliers, de groupes et de branches nationales.

Buts et objectifs de l'organisation

La mission de l'organisation est axée sur la fraternité universelle, la spiritualité mondiale, l'amour par l'action, l'amour par la pensée, et le partage d'activités culturelles religieuses. Le Centre apporte notamment son soutien à un programme de prise en charge des nécessiteux (Projet Sunset), un hôpital ophtalmologique (opérations du cristallin), des hôpitaux itinérants, l'enseignement élémentaire (enseignement gratuit), un appareil de contrôle de la pollution, des initiatives de reboisement, des camps de plantation d'arbres avec 50 000 arbres plantés chaque année, la distribution gratuite de denrées alimentaires et de vêtements, un centre de retraite pour les études interreligieuses en Allemagne, des conférences et la publication de magazines et d'ouvrages.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Le Centre mène les actions suivantes : campagnes d'information au travers d'initiatives de paix liées aux activités des Nations Unies, lutte contre l'extrémisme religieux au travers de travaux de recherche interreligieux, le dialogue et la pratique spirituelle, et l'élimination de la pauvreté. Il s'efforce de contribuer à la relation continue entre la religion et la science par le projet de recherche sur la méditation. L'organisation a également lancé un programme sur la prévention du paludisme au Ghana.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Le Centre a participé à des réunions d'information au siège des Nations Unies, à des ateliers de communication sur l'expansion de l'action de sensibilisation et de communication via un partenariat avec l'UNESCO, et à la réunion-débat de la soixante-deuxième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales.

B. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Le Projet Sunset pour les personnes retraitées et dans le besoin en Inde, au Népal et au Pakistan, prévoyant notamment la distribution gratuite de vêtements, de nourriture et de médicaments à 25 000 personnes, est un exemple des activités du Centre venant appuyer les Objectifs. De 2007 à 2009, le Centre a pris part aux tables rondes des séminaires sur le réchauffement climatique organisés en Allemagne, en Autriche, aux États-Unis, en Inde, aux Pays-Bas et en Suisse.

8. Sororité Delta Sigma Thêta

(Statut consultatif spécial accordé en 2002)

I. Introduction

La Sororité Delta Sigma Thêta, la seule plus grande organisation des femmes afro-américaines aux États-Unis, est un organisme privé à but non lucratif dont la mission est de fournir aide et assistance par le biais de programmes mis en œuvre dans les collectivités du monde entier.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

En 2009, la Sororité a contribué aux activités des Nations Unies lors de la Journée Delta des Nations Unies en parrainant un colloque sur la présentation

générale des aspects mondiaux de la violence à l'égard des femmes face à une crise des droits de l'homme.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

La Sororité a participé à des réunions de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, durant la période couverte par le présent rapport. Des représentants de la Sororité ont également pris part à la soixante et unième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales, tenue à Paris du 3 au 5 septembre 2008.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

La Sororité travaille énormément avec la Commission de la condition de la femme, la Fondation des Nations Unies et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 2. En décembre 2009, une délégation de membres et de partisans s'est rendue en Afrique du Sud et au Swaziland afin de soutenir l'action éducative de la Sororité dans la région.

Objectif 5. La Sororité fournit activement un soutien financier et de nature autre à la maternité Mary Help of the Sick Mission Hospital au Kenya, où elle propose des soins prénatals et postnatals à un prix abordable, un programme d'éducation alimentaire, un service de vaccination des enfants et de planification familiale.

9. DiploFoundation

(Statut consultatif spécial accordé en 2006)

I. Introduction

La DiploFoundation est une organisation à but non lucratif établie à Malte, avec des bureaux à Genève et à Belgrade.

A. Buts et objectifs de l'organisation

La mission de la Fondation est de renforcer la participation utile de toutes les parties prenantes, notamment originaires des pays en développement et des pays les moins avancés, dans la pratique diplomatique et les relations internationales. Ses activités couvrent notamment des programmes de formation, d'enseignement et de renforcement des capacités. De 2006 à 2009, 1 019 personnes provenant de 180 pays

à travers le monde ont participé aux cours en ligne de la Fondation. Les travaux de recherche portent essentiellement sur les thèmes contemporains intéressant la diplomatie.

B. Changements importants intervenus dans l'organisation

La Fondation a signé un mémorandum d'accord avec les gouvernements de Malte, du Mexique et de la Suisse afin de lancer en ligne une formation à la diplomatie.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

On peut citer entre autres activités : un atelier sur la gestion des complexités multilatérales se posant pour certaines missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies à Genève; un stage en ligne sur la diplomatie; et le programme de renforcement des capacités de gouvernance de l'Internet, basé sur un cours en ligne. La Fondation a accueilli une conférence internationale sur la diplomatie du changement climatique, tenue à Malte en février 2008.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

La Fondation a parrainé plusieurs spécialistes des technologies de l'information et de la communication (TIC) originaires des pays en développement en vue de leur participation à la réunion d'inauguration de l'Alliance mondiale des Nations Unies pour les technologies de l'information et des communications au service du développement, qui a eu lieu à Kuala Lumpur en juin 2006; animé des ateliers lors du Forum sur la gouvernance d'Internet, organisé à Athènes aux mois d'octobre et de novembre 2006, à Hyderabad (Inde) en décembre 2008, et à Charm el-Cheikh (Égypte) en novembre 2009; et participé en octobre 2009 au premier forum régional de l'Union internationale des télécommunications ayant pour thème le secteur des TIC.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

La Fondation a) a organisé un stage de formation sur la gouvernance de l'Internet en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique, à Addis-Abeba en 2006; b) a fait un exposé lors d'une conférence sur les technologies de l'information et des communications au service du développement, organisée par le PNUD à Tallinn en 2006; c) a signé un accord avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en vue de conjointement dispenser un stage de renforcement des capacités portant sur un cadre juridique universel pour la lutte contre le terrorisme en 2008; et d) a travaillé avec l'Office précité et l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) en vue de mettre en œuvre trois programmes de renforcement des capacités portant sur la coopération internationale en faveur de la lutte contre le terrorisme.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 7. La Fondation a lancé un programme de renforcement des capacités face au changement climatique afin d'aider les petits États et États en développement à contribuer utilement à la question du changement climatique.

Objectif 8. La Fondation a mis en place un projet de renforcement des capacités de diplomatie des Roms, en collaboration avec le Bureau européen d'information sur les Roms, afin de faciliter le partage de l'information et de la recherche entre les Roms et les militants des droits de l'homme.

10. Association égyptienne de défense des droits de l'homme

(Statut consultatif spécial accordé en 2006)

I. Introduction

L'Association égyptienne de défense des droits de l'homme a été créée en 1985 et est l'une des plus anciennes organisations non gouvernementales au Caire. Elle compte 2 300 membres au niveau national et 17 branches provinciales établies dans l'ensemble du territoire égyptien.

Buts et objectifs de l'organisation

L'association est une organisation non gouvernementale à but non lucratif travaillant dans le cadre des principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et tous les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, sans égard à l'identité ou à l'affiliation des victimes ou des contrevenants. Elle lutte contre les violations des droits de l'homme aux niveaux gouvernemental et non gouvernemental. Faisant partie du mouvement arabe et international pour les droits de l'homme, l'organisation coopère avec l'Organisation des Nations Unies et ses organes concernés par les droits de l'homme, ainsi qu'avec des organismes régionaux et internationaux œuvrant pour la défense de ces droits. Elle utilise plusieurs méthodes pacifiques pour promouvoir et défendre les droits de l'homme.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a entrepris les actions suivantes : a) en novembre 2009, elle a appelé le Gouvernement à appliquer les recommandations du Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste; et b) en août 2009, elle a présenté un rapport sur la situation des droits de l'homme en Égypte lors de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme.

Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation a participé a) à la troisième réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, organisée à New York en juillet 2008, puis fait un exposé oral sur l'effet des armes légères sur la situation des droits de l'homme en Égypte; et b) à la douzième session du Conseil des droits de l'homme, à Genève en 2009, puis présenté une intervention écrite sur la pauvreté et les droits économiques en Égypte.

11. Imamia Medics International

(Statut consultatif spécial accordé en 2006)

I. Introduction

Imamia Medics International est au service des communautés défavorisées dans le monde en leur garantissant un accès gratuit ou à faible coût à des soins de santé de qualité, des informations sur la santé publique et une aide humanitaire aux régions touchées par des catastrophes et des crises.

A. Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation a pour objectif de conduire des recherches dans les domaines des soins de santé et de l'éducation, et de fournir des secours médicaux en situations d'urgence.

B. Changements importants intervenus dans l'organisation

Le adhérents de l'organisation sont de plus en plus nombreux et proviennent aujourd'hui de différentes villes des États-Unis, de l'Inde, de l'Iraq, d'Irlande et du Pakistan.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a régulièrement participé aux tribunes intergouvernementales organisées aux Nations Unies.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des représentant ont participé à plusieurs événements tenus au siège des Nations Unies, dont : a) le Forum de la société civile pour le développement de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations

consultatives avec les Nations Unies, en octobre 2009; b) la réunion du Groupe de travail sur les enseignements de l'expérience de la Commission de consolidation de la paix, en mai 2009; c) les sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme; et d) les réunions d'information du Département de l'information à l'intention des organisations non gouvernementales. À Genève, l'organisation a participé au débat de haut niveau de 2009 du Conseil économique et social, du 6 au 9 juillet 2009.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

L'organisation coparraine des événements et des réunions avec des représentants des Nations Unies.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. L'organisation a dispensé une formation et un enseignement à 5 800 personnes dans le domaine médical, des soins nutritionnels à 9 468 enfants et une formation à la nutrition à 18 900 mères et aides familiales.

Objectif 3. L'organisation a dispensé une formation et un enseignement à 2 200 femmes dans le domaine médical.

Objectif 4. L'organisation a élaboré un programme destiné aux nourrissons et enfants souffrant de troubles du développement en Iraq.

Objectif 5. Un total de 25 000 femmes enceintes ont bénéficié de soins prénatals et 126 240 sages-femmes communautaires ont été formées grâce au soutien de l'organisation.

Objectif 6. L'organisation a créé 3 200 camps de dépistage, de traitement et d'accompagnement psychologique gratuits pour les malades du VIH/sida, ainsi que des camps de dépistage et de traitement des maladies cardiaques bénéficiant à 4 800 personnes.

Objectif 8. L'organisation a dispensé un enseignement médical à 2 800 jeunes et organisé des camps de dépistage et de traitement gratuits dans des centres communautaires et dans ses propres cliniques.

12. Mujer para la Mujer

(Statut consultatif spécial accordé en 2006)

I. Introduction

Mujer para la Mujer est née afin de répondre aux problèmes auxquels les femmes sont actuellement confrontées, tels que la violence, la pauvreté, la désintégration familiale et le manque d'opportunités. L'organisation œuvre à l'élaboration de programmes et d'activités qui favorisent la participation active et égalitaire des femmes dans leur environnement, qui les protègent des risques liés à

l'alcoolisme et à la toxicomanie, des grossesses non désirées et de la violence domestique, et qui promeuvent les droits de l'homme.

Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation souhaite travailler avec les femmes qui se trouvent dans des situations vulnérables, dans le but d'encourager leur participation dans différents environnements sociaux et de leur donner les moyens nécessaires d'y parvenir. Ses activités portent essentiellement sur :

- a) un centre pour femmes vivant dans les zones urbaines, qui aide les femmes se trouvant dans des situations vulnérables en organisant des stages d'auto-perfectionnement visant à prévenir la violence domestique ainsi que des ateliers en faveur de l'activité non salariée et l'indépendance économique;
- b) un centre pour femmes vivant dans les zones rurales dans la municipalité de Tapalpa, Jalisco (Mexique), afin de garantir l'accès des services destinés aux femmes chefs de ménage. Le Centre organise des ateliers visant à former les femmes aux activités à domicile potentiellement génératrices de revenus, en utilisant des ressources naturelles et des matières premières provenant de la région, à les aider à former des coopératives privilégiant la production de marmelades, les plats cuisinés et l'artisanat, le tout étant financé par des partenariats public-privé;
- c) la collaboration avec les médias, dans le but de mettre en évidence les problèmes touchant particulièrement les femmes et de promouvoir ces dernières en tant que leaders d'opinion.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation est préoccupée par le bien-être des femmes au Mexique, notamment celles qui sont vulnérables aux situations de violence ou victimes de violence. Elle a organisé des conférences et des réunions visant à informer le public de ses activités et à faire la lumière sur la détresse des femmes grâce à la participation à diverses conférences des Nations Unies. À cette fin, elle a formé une coalition avec d'autres organisations non gouvernementales afin de susciter une dynamique et une action plus fortes sur ces questions et a conseillé à d'autres organisations non gouvernementales mexicaines (telles que Misión Mujer et Vida y Familia de Guadalajara) d'obtenir le statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Des représentants de l'organisation : a) ont pris part à la cinquante et unième session de la Commission de la condition de la femme, tenue à New York en février et mars 2007; b) a fait pression sur plusieurs délégués de différents pays lors de la cinquante-deuxième session de la Commission, tenue à New York en février et mars 2008 et lors de la cinquante-troisième session de la Commission, qui s'est également déroulée à New York en mars 2009; c) a participé à la quatre-vingt-treizième session du Comité des droits de l'homme, organisée à Genève en juillet 2008; d) a assisté à la réunion du Comité des ONG sur la condition de la femme, tenue à Vienne en novembre 2008; et e) participé à une réunion du Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses lors de sa trente-quatrième session, à Genève en décembre 2008.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

L'organisation s'est rendue dans le bureau du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) à Mexico City afin de présenter ses activités et de rechercher des opportunités de collaboration plus étroite avec le Fonds.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. Des programmes spécifiques ont été conçus à l'intention de diverses communautés de la municipalité de Tapalpa (Jalisco), dans le cadre desquels des femmes ont été formées à des activités telles que la mise en pot des confitures, la préparation de plats en conserve et leur vente dans la municipalité et à l'extérieur. Au total, 394 femmes et 369 familles auraient bénéficié de ces programmes, directement et indirectement respectivement.

Objectif 2. Des programmes ont été élaborés afin de motiver les parents et les femmes qui fréquentent les centres, dans les zones urbaines et rurales, à empêcher leurs enfants d'abandonner le cursus scolaire. On recense 397 enfants et 149 familles ayant bénéficié de ces programmes, directement et indirectement respectivement.

Objectif 3. Dans les écoles, universités, conférences et instituts, l'organisation a conçu et organisé des cours, des ateliers et des forums sur les thèmes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et aidé les institutions gouvernementales à diffuser ces cours.

Objectif 5. L'organisation a encouragé la tenue de salons de la santé gratuits pour tous les bénéficiaires des centres, et fourni des services d'orientation médicale aux femmes, lorsque nécessaire. Elle a en outre élaboré des conférences et des stages de formation sur les questions sanitaires, mis en œuvre par un groupe de nutritionnistes. Un total de 394 femmes ont bénéficié de cette initiative.

13. National Center for State Courts

(Statut consultatif spécial accordé en 2006)

I. Introduction

Le National Center for State Courts est une organisation privée à but non lucratif. Il a été créé il y a 40 ans afin de soutenir et de partager l'information sur les innovations organisationnelles et techniques intéressant les systèmes judiciaires dans l'ensemble des États-Unis et dans les pays en développement. Le Centre fait office de secrétariat à presque toutes les associations professionnelles fournissant un appui aux systèmes de tribunaux d'État des États-Unis. Lancée en 1992, l'unité de sensibilisation internationale du Centre (NCSC International) exerce l'expertise qu'elle a développée durant ses quatre décennies d'expérience pratique en promouvant des systèmes judiciaires indépendants, transparents et performants visant à aider les homologues étrangers à mettre en œuvre l'ensemble des interventions couvertes par les efforts de modernisation du secteur judiciaire, par le biais d'un appui technique et de services de conseil, de programmes de formation et de la diffusion d'informations. NCSC International a exécuté des projets dans plus de 30 pays, financés par différents gouvernements, ainsi que par la United States Agency for International Development, le Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs du Département d'État américain, la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, le Ministère du développement international du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le PNUD.

Buts et objectifs de l'organisation

NCSC International est intervenue dans les pays disposant de systèmes de droit civil et de common law, de systèmes fondés sur la charia et de systèmes de règlement traditionnels. L'International Visitors Educational Programme constitue un élément important de NCSC International. Ce programme accueille chaque année 300 à 500 juges et fonctionnaires du système judiciaire. Il propose une formation sous forme de réunions d'information et de séminaires sur le système judiciaire des États-Unis, y compris des stages approfondis et des voyages d'étude. Outre le renouvellement de ses compétences de base en matière d'administration des tribunaux et de réforme judiciaire, NCSC International se livre à des interventions plus larges dans le secteur judiciaire, notamment dans les États fragiles dont les institutions démocratiques sont défailtantes et divisées, grâce à une approche axée sur les résultats et fortement participative qui laisse les parties prenantes prendre part à l'analyse des problèmes, à la définition des priorités et à la sélection de solutions durables. Le Centre dispose d'un certain nombre d'outils, dont un système logiciel personnalisable, CourTools, destiné à fournir aux organismes du système judiciaire une assistance rapide qui s'appuie sur les normes et enseignements internationaux dans le respect des conditions locales. Par ailleurs, le Centre a créé une plate-forme propice à un système de gestion intégrée et automatisée des affaires judiciaires permettant l'exécution rapide de fonctions de gestion personnalisées et pouvant être utilisée sur un ordinateur personnel à serveur unique ou par le biais d'un service d'applications Web. Le Cadre international pour le Tribunal

d'Excellence est un autre outil dont les tribunaux à travers le monde peuvent se servir pour évaluer et améliorer la qualité et l'administration de la justice. Il a été développé sur une période de 18 mois par un consortium multinational composé du National Center for State Courts, du Federal Judicial Center, de l'Institut d'administration judiciaire de l'Australasie et des tribunaux de première instance de Singapour, avec l'appui de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice, de Spring Singapore et de la Banque mondiale.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

Un représentant du personnel du Centre a participé à la soixantième session de la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui s'est tenue à Vienne du 23 au 27 avril 2007, et fait partie du groupe d'experts ayant siégé à une table ronde d'organisations non gouvernementales sur les règles et normes des Nations Unies. Cette session a été conjointement organisée par le Centre et la Ligue internationale des droits de l'homme.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

Un représentant du Centre a assisté à la soixante et unième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales portant sur le thème « Réaffirmer les droits de l'homme pour tous : le soixantième anniversaire de la Déclaration universelle », et qui s'est tenue à Paris du 3 au 5 septembre 2008.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

De 2006 à 2009, le Centre a travaillé avec la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti afin de mener plusieurs activités de renforcement du secteur judiciaire. Ces activités ont consisté entre autres : a) à élaborer des directives pour les magistrats du parquet de chaque juridiction du pays et à les y former; b) à aider les greffiers à rédiger des lois réglementant le statut de leur profession; et c) à créer un registre des affaires pénales et un système de poursuite; et mettre en place un programme visant à fournir une aide judiciaire aux personnes démunies. Le Kosovo Justice Support Program 2007-2010 (programme d'appui à la justice du Kosovo), financé par le United States Agency for International Development, assure une communication régulière et la coordination des efforts avec le PNUD et d'autres agences donatrices afin de servir les communautés minoritaires.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 2. Le Kosovo Justice Support Program a élaboré des livres de coloriage destinés aux écoliers. Les tribunaux modèles couverts par le Programme pourront distribuer environ 5 000 exemplaires de cette série de livres.

Objectif 3. Le projet d'état de droit du Centre pour le renforcement de l'indépendance de la justice et de l'accès des citoyens à la justice au Liban, financé par le United States Agency for International Development, offre une aide technique aux écoles de magistrature, aux tribunaux et aux ordres des avocats dans le pays. En outre, le programme de petites subventions du Centre finance une association pour les universités qui organise des campagnes d'information visant à faire connaître aux femmes victimes d'abus les droits dont elles jouissent, ainsi que l'ouverture prochaine d'un bureau de conseil juridique. Le Kosovo Justice Support Program a travaillé avec l'association des juges du Kosovo, la chambre des avocats du Kosovo et l'association des ministères publics du Kosovo en vue d'élaborer des plans stratégiques visant à accroître la participation des minorités et des femmes dans le système judiciaire. De 2007 à 2009, le Centre a dirigé les efforts du Project Passport, un programme américain financé par le Bureau des violences contre les femmes du ministère de la Justice des États-Unis, afin de définir les éléments essentiels d'une ordonnance de protection contre la violence domestique et d'établir des protocoles pour l'échange automatisé de ces informations d'un État ou d'une juridiction à l'autre. En 2009, le Centre a créé la bourse de recherche Jane Bolin, en collaboration avec le College of William and Mary, afin de soutenir la promotion du statut des femmes et des minorités raciales et ethniques dans les domaines du droit et de l'administration judiciaire.

Objectif 4. Le Centre est un défenseur de la législation américaine dans les domaines suivants : un traité international pour la mise en application de la pension alimentaire et d'autres formes de soutien familial; l'amélioration du traitement des affaires de violence domestique par les tribunaux; une surveillance judiciaire des affaires de sévices et de négligence; et la recherche active de foyers sûrs et stables pour les enfants se trouvant dans des centres de placement familial.

Objectif 6. Conjointement avec le Bureau of Justice Assistance des États-Unis, le Centre a élaboré un guide de ressources à l'intention des tribunaux afin de garantir la continuité des opérations durant les catastrophes naturelles et les pandémies.

Objectif 7. En 2009, le Centre a élaboré le guide de l'écologisation des palais de justice et l'a transmis à la National Association for Court Management, dont les membres nationaux et internationaux gèrent les tribunaux de l'ensemble des États-Unis et du monde.

Objectif 8. Dans le cadre de son projet d'état de droit (pour le renforcement de l'indépendance de la justice et de l'accès des citoyens à la justice) au Liban, le Centre s'est associé avec le système judiciaire de Beyrouth afin d'améliorer les pratiques et procédures en matière d'administration des tribunaux en vue de l'application des jugements.

14. Action mondiale des parlementaires

(statut consultatif général depuis 1998)

I. Introduction

L'Action mondiale des parlementaires a été créée en 1978 à Washington, D.C., par des législateurs originaires du Canada, des États-Unis, de France, du Japon et du Royaume-Uni, afin de mettre en vigueur un traité international contre les essais nucléaires et d'appuyer le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en étroite collaboration avec le système multilatéral des États-Unis. L'organisation informe, convoque et mobilise les parlementaires, en soutien aux Nations Unies, par le biais de ses activités dans les domaines de la population, du développement, de la paix et du droit international.

A. Buts et objectifs de l'organisation

L'organisation assure la promotion de sa mission en faveur de la paix, de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme, du développement durable et des questions de population en informant, convoquant et mobilisant les parlementaires afin de réaliser ces objectifs. Ses projets et programmes mettent l'accent sur les questions mondiales importantes qu'aucun pays agissant seul ne peut résoudre. Elle incite les législateurs à s'accorder sur les traités et leur application, en ce qui concerne les questions telles que la santé en matière de procréation, le VIH/sida, le désarmement, la justice internationale et l'environnement. Dans sa méthodologie, la promotion des traités internationaux et des accords politiques est effectuée par des législateurs travaillant avec les gouvernements, les experts et le personnel parlementaire en étroite liaison avec les Nations Unies et la société civile. L'organisation s'est efforcée de renforcer l'activité des organes parlementaires officiels et de créer de nouvelles initiatives parlementaires aux niveaux régional, national et international.

B. Changements importants intervenus dans l'organisation

Entre 2006 et 2009, l'organisation a accueilli de nouveaux membres venus de Bahreïn, des Comores, du Costa Rica, de Djibouti, de la Dominique, des Îles Cook, de Kiribati, du Liban, du Liberia, du Malawi, de Micronésie (États fédérés de), du Nicaragua, d'Oman, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, du Pérou, de la République de Corée, de la République démocratique du Congo, du Tchad, de Sainte-Lucie et de Vanuatu. Depuis janvier 2007, les législateurs provinciaux peuvent demander à y adhérer. Cela lui permettra d'augmenter le nombre de ses membres tout en entreprenant une action de sensibilisation au niveau local. En 2007 également, l'organisation a créé une fondation à La Haye (Pays-Bas) dans le but de renforcer ses activités auprès des institutions judiciaires internationales.

II. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

L'organisation a apporté sa contribution : a) en organisant une réunion sur la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, ayant pour thème « Le rôle des parlementaires dans la réalisation de l'harmonisation : santé et croissance économique dans les Amériques » et tenue à Washington, D.C., en mai 2008; b) en présentant des recommandations lors du troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, organisé à Accra en septembre 2008; c) en animant un séminaire sur la consolidation de la paix et les armes ainsi que la nouvelle Commission de consolidation de la paix, en collaboration avec la Mission permanente des Philippines auprès des Nations Unies, en juin 2006; d) en organisant des ateliers parlementaires régionaux sur les armes légères et de petit calibre, à Dakar en février et mars 2006 et à Tbilissi en juin 2006, dans le cadre des projets sur le renforcement des capacités des parlements nationaux menés conjointement avec le PNUD afin de résoudre efficacement les problèmes liés aux armes de petit calibre; e) en convoquant son trente et unième forum annuel sur l'environnement et la gestion des énergies, au Congrès des États-Unis à Washington, D.C., en octobre 2009, en collaboration avec le PNUE; f) en participant au huitième et neuvième Congrès internationaux sur le sida dans la région de l'Asie et du Pacifique, tenus à Colombo en août 2007 et à Bali (Indonésie) en août 2009; g) en convoquant son vingt-huitième forum annuel sur la sécurité humaine, et la quatrième session de l'Assemblée consultative des parlementaires pour la Cour pénale internationale, à Tokyo en décembre 2006, son trentième forum annuel sur le renforcement des institutions démocratiques, la responsabilisation et l'état de droit, et la cinquième session de l'Assemblée consultative précitée, à Saint-Domingue en octobre 2008.

A. Participation aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires

L'organisation a participé en 2006 à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects. En octobre 2007, elle a assisté au Dialogue de haut niveau des Nations Unies sur le financement du développement, qui a eu lieu au siège des Nations Unies, et à la table ronde satellite sur le financement du développement. En décembre 2007, elle a envoyé une délégation à la troisième réunion des États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, tenue au siège des Nations Unies, et à une table ronde satellite sur le thème « Travailleurs migrants, leurs familles et leur santé : comment les gouvernements peuvent-ils travailler ensemble pour résoudre ce problème ? », organisée au siège du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP), à New York. En octobre 2009, l'organisation a participé à la Conférence internationale de parlementaires sur la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue à Addis-Abeba et organisée par le FNUAP. En décembre 2009, une délégation de l'organisation a pris part à la quinzième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à Copenhague.

B. Collaboration avec les organismes des Nations Unies

L'organisation a bénéficié d'un financement annuel de la part du FNUAP et coopéré avec le Fonds de 2006 à 2009 sur des programmes liés au développement durable, à la santé et à la population. En 2006, elle a reçu des fonds du PNUD et de l'Organisation mondiale de la santé pour ses activités en faveur de la politique de lutte contre le VIH/sida en Asie du Sud. Elle a participé à aux conférences parlementaires, aux comités directeurs et aux réunions stratégiques organisés par le FNUAP, de 2006 à 2009, afin de mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement. L'organisation a co-animé des ateliers à New York, en 2008 et 2009, avec les missions permanentes de la France, du Mexique et des Pays-Bas auprès des Nations Unies.

C. Activités menées à l'appui des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 1. Le vingt-neuvième forum annuel de l'organisation, ayant pour thème « Pauvreté et chômage : causes profondes de la migration », s'est déroulé à Abuja en novembre 2007. Plusieurs membres ont abordé la ratification des conventions visant à protéger les droits du travail de tous les migrants, et appelé au soutien des normes internationales et des accords sur la prévention, l'élimination et la condamnation du trafic humain et de l'esclavage.

Objectif 3. L'organisation a participé à un séminaire régional sur la Cour pénale internationale et la justice pour les femmes, à Santiago en mars 2007. Elle a également organisé une session stratégique sur l'autonomisation des femmes, à Washington, D.C., en octobre 2009, afin d'engager les législatrices dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, la santé en matière de procréation, l'autonomisation économique des femmes et les droits juridiques. Les activités de l'organisation menées en 2009 au Pakistan ont privilégié le rétablissement de l'éducation pour les filles dans le district de Swat.